

COI Focus

MALI

Situation sécuritaire au centre du pays

3 août 2017 (mise à jour)

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes d'asile individuelles. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande d'asile. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et il a été rédigé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual asylum applications. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the asylum application. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Contenu

Liste des principaux sigles utilisés	3
Introduction	4
1. Rappel historique	5
2. Etat actuel du conflit	6
2.1. Suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali	6
2.2. Conditions de sécurité	7
3. Parties en présence	8
3.1. Armée malienne	8
3.2. Forces internationales	9
3.2.1. MINUSMA	9
3.2.2. Opération Barkhane	9
3.3. Groupes armés	9
3.3.1. Plateforme et Coordination	9
3.3.2. Organisations islamistes	10
3.3.4. Groupes d'autodéfense	10
4. Description de la violence	11
4.1. Typologie	11
4.1.1. Attaques asymétriques contre les forces nationales et internationales	11
4.1.2. Intimidations de civils	11
4.1.3. Assassinats d'élus et de chefs locaux	12
4.1.4. Violences et tensions intercommunautaires	12
4.1.5. Criminalité	13
4.1.6. Violations des droits de l'homme	13
4.2. Cibles	14
4.2.1. Forces de sécurité nationales et internationales	14
4.2.2. Civils	14
4.2.3. Représentants du gouvernement	14
4.3 Répartition géographique	15
5. Déplacements de population	16
6. Impact de la violence sur la vie quotidienne	16
6.1. Retour de l'administration	16
6.2. Accès aux services sociaux	17
Résumé	18
Bibliographie	19

Liste des principaux sigles utilisés

AFP	Agence France-Presse (AFP)
AQMI	Al-Qaïda au Maghreb islamique
CMFPR	Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance
CPA	Coalition du peuple pour l'Azawad
EUTM	Mission européenne d'entraînement (European Training Mission)
FAMA	Forces armées maliennes
FLM	Front de libération du Macina
GATIA	Groupe d'autodéfense touareg Imghads et alliés
GSI	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
HCUA	Haut conseil pour l'unité de l'Azawad
HRW	Human Rights Watch
ICG	International Crisis Group
MAA	Mouvement arabe de l'Azawad
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
MISMA	Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine
MNA	Mouvement national de l'Azawad
MNLA	Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MOC	Mécanisme opérationnel de coordination
MUJAO	Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OCHA	Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONU	Organisation des Nations unies
RFI	Radio France internationale
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Introduction

Le présent document est une mise à jour partielle du COI Focus *Mali. Situation sécuritaire* du 10 février 2017. Il ne traite en effet que de la situation sécuritaire dans les deux régions situées au centre du pays, à savoir les régions de Ségou et de Mopti et couvre la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017. Les recherches pour cette mise à jour ont été clôturées le 2 août 2017.

Ce document comporte six parties. Dans la première, le Cedoca rappelle brièvement le contexte général et les événements qui se sont déroulés au Mali à partir de 2012. L'état actuel du conflit au Mali est abordé dans le deuxième chapitre. Les parties en présence - forces armées nationales et internationales et groupes armés - sont passées en revue dans le troisième chapitre. Le quatrième propose une description de la violence. Les déplacements de population et l'impact de la violence sur la vie quotidienne font l'objet des deux derniers chapitres.

Pour la rédaction de ce COI Focus, le Cedoca s'est basé sur des sources publiques. Il s'agit essentiellement de deux rapports périodiques du secrétaire général du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) sur la situation au Mali et d'un rapport de Human Rights Watch (HRW) d'avril 2017 documentant les violences perpétrées par les groupes armés au centre du pays. Le Cedoca a également consulté des médias internationaux ainsi que des sites d'information maliens.

À l'instar de sources telles que les Nations unies et International Crisis Group (ICG), le Cedoca fait la distinction entre les groupes armés qui ont signé l'accord de paix et les groupes non signataires. Pour désigner cette deuxième catégorie, le Cedoca reprend les termes utilisés par ces sources : groupes extrémistes et terroristes, djihadistes ou encore groupes islamistes.

Les conditions de sécurité au Mali font l'objet d'un suivi continu par le Cedoca. Si des changements fondamentaux ou des développements modifiant significativement la situation sur place devaient se produire, le présent COI Focus serait mis à jour le plus rapidement possible.

1. Rappel historique

En novembre 2011, des militaires touareg ayant participé au conflit en Libye créent, avec des groupes touareg, le Mouvement national de l'Azawad (MNA) qui se transforme ensuite en Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA). Il s'agit d'un mouvement armé touareg qui revendique l'indépendance du nord du Mali sous le nom d'Azawad. Le MNLA s'allie ensuite avec des groupes islamistes opérant dans le nord du pays. Les principaux sont Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Dine, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Boko Haram¹.

Fin 2011, l'armée malienne, sous-équipée, contrôle de plus en plus difficilement les régions désertiques du nord du pays². Le 17 janvier 2012, les combattants du MNLA soutenus par les groupes islamistes y attaquent les forces maliennes³.

Le 22 mars 2012, des officiers de l'armée emmenés par le capitaine Amadou Sanogo renversent le président Amadou Toumani Touré au motif qu'il a été incapable d'endiguer la rébellion touareg⁴. Face à la pression internationale, les putschistes acceptent, dans le courant de la même année, de remettre le pouvoir à un gouvernement de transition⁵.

Entre janvier et avril 2012, les groupes armés prennent le contrôle des trois régions septentrionales du Mali : Kidal, Gao et Tombouctou⁶. Début avril 2012, le MNLA proclame unilatéralement l'indépendance de l'Azawad⁷. Il se fait ensuite progressivement évincer des grandes villes du nord par les combattants d'Ansar Dine, d'AQMI et du MUJAO⁸.

En janvier 2013, à la demande du gouvernement malien de transition, la France lance l'opération Serval pour stopper la progression des groupes islamistes, avec l'appui des forces tchadiennes et maliennes⁹. Au cours du mois de janvier 2013, les islamistes perdent le contrôle de Konna, Diabali, Douentza, Gao et Tombouctou. La région de Kidal reste sous contrôle du MNLA¹⁰. A la même époque, les premiers contingents de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) se déploient. La mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) prend le relais début juillet 2013¹¹.

Le 18 juin 2013, le gouvernement de transition signe avec deux organisations touareg, le MNLA et le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), un « accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali », aussi appelé « accord de Ouagadougou »¹². Ibrahim Boubacar Keïta est élu président de la République le 11 août 2013¹³.

En 2014, des négociations entre le gouvernement et les groupes rebelles non terroristes sont conduites par l'Algérie avec l'appui de la communauté internationale et des Nations unies. Elles débouchent sur la signature d'un accord de paix en mai-juin 2015 entre le gouvernement, une coalition de groupes armés pro-gouvernementaux couramment appelée la Plateforme et l'ex-rébellion à dominante touareg regroupée dans la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA),

¹ FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 5, [url](#)

² FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 5, [url](#)

³ Algérie-Focus, 10/06/2014, [url](#) ; FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 4, [url](#)

⁴ FIDH, AMDH, 11/07/2012, p. 4, [url](#)

⁵ GRIP, 18/04/2012, [url](#)

⁶ RFI, 31/03/2012, [url](#) ; Le Huffington Post, 01/04/2012, [url](#)

⁷ ICG, 18/07/2012, p. 14, [url](#)

⁸ Jeune Afrique (Groga-Bada M.), 04/07/2012, [url](#) ; Jeune Afrique, 08/06/2012, [url](#) ; RFI, 12/07/2012, [url](#)

⁹ RFI (Chanda T.), 23/07/2013, [url](#) ; Représentation permanente de la France auprès des Nations unies, s.d., [url](#)

¹⁰ GRIP (Sangare B.), 20/05/2016, p. 3, [url](#)

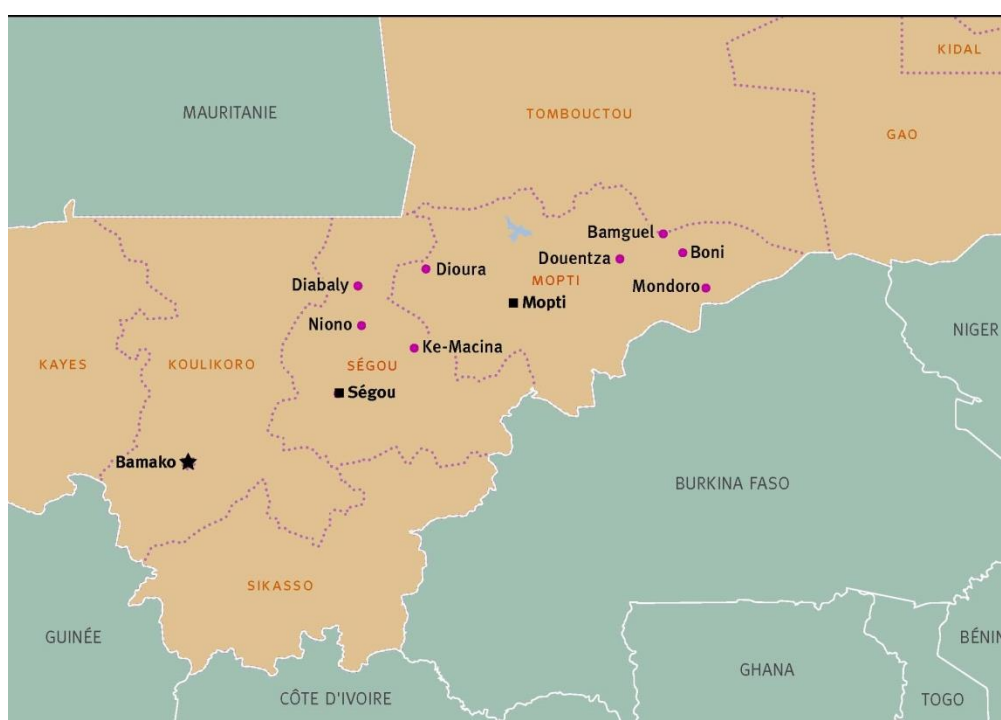
¹¹ RFI (Chanda T.), 23/07/2013, [url](#)

¹² RFI, 18/06/2013, [url](#)

¹³ Le Figaro, AFP, 15/08/2013, [url](#)

dénommée la Coordination¹⁴. L'accord d'Alger comprend trois volets : politique, sécurité et développement et vise une régionalisation plus poussée au sein d'un Etat unitaire¹⁵. Des affrontements armés opposent la Plateforme et la Coordination pour le contrôle de la ville d'Anéfis (région de Kidal). En octobre 2015, les deux groupes conviennent d'un cessez-le-feu¹⁶.

Les opérations militaires de 2013 et l'accord de paix de 2015 avaient pour objectif d'éliminer les groupes armés islamistes, de désarmer les Touareg et autres combattants et de rétablir l'autorité de l'Etat dans le nord du pays. Plusieurs sources consultées indiquent que, dispersés au nord, les groupes islamistes se sont progressivement reconstitués et implantés au centre du pays, à la faveur de l'absence de l'Etat. A partir de 2015, l'insécurité et les violences se sont développées dans les régions jusqu'alors stables du centre et du sud du Mali¹⁷.



Carte de la région centrale du Mali¹⁸

2. Etat actuel du conflit

2.1. Suivi de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali

Certaines mesures relatives à la politique et à la sécurité prévues par l'accord de paix de 2015 ont été adoptées. Ainsi, par exemple, fin février 2017, les autorités intérimaires ont été mises en place

¹⁴ RFI, 20/06/2015, [url](#) ; Jeune Afrique (Mihoubi S.), 20/06/2016, [url](#)

¹⁵ Nations unies, Conseil de sécurité, 27/03/2015, pp. 1-3, [url](#) ; AFP via Reliefweb, 05/03/2015, [url](#)

¹⁶ Jeune Afrique, 16/10/2015, [url](#) ; AFP via Reliefweb, 16/10/2015, [url](#)

¹⁷ HRW, 05/04/2017, [url](#) ; Le Monde (Châtelot C.), 27/01/2017, [url](#)

¹⁸ HRW, 05/04/2017, [url](#)

dans trois des cinq régions du nord du pays (Kidal, Ménaka et Gao)¹⁹. Dans les régions de Taoudénit et de Tombouctou, elles sont entrées en fonction en avril 2017²⁰. Des unités mixtes composées de combattants des parties signataires de l'accord de paix et des forces de défense et de sécurité sont opérationnelles et effectuent des patrouilles dont l'organisation est confiée à un mécanisme opérationnel de coordination (MOC). Les premières patrouilles étaient effectives à Gao à partir de février 2017²¹, elles ne l'étaient par contre toujours pas à Kidal et Tombouctou en juin 2017²². Le gouvernement malien s'est par ailleurs engagé à uniformiser le statut des combattants des groupes armés participant aux patrouilles mixtes avec celui des forces armées maliennes (FAMA)²³.

Une conférence d'entente nationale s'est tenue à Bamako du 27 mars au 2 avril 2017. Elle a accueilli des représentants des partis d'opposition et des groupes armés signataires de l'accord de paix. Elle a produit une série de recommandations, « notamment la nécessité de remédier aux problèmes de gouvernance et de sécurité, en particulier dans les régions du centre du pays », selon le rapport du Conseil de sécurité des Nations unies du 6 juin 2017²⁴. Radio France internationale (RFI) souligne que les participants à cette conférence ne sont pas parvenus à adopter une charte d'entente nationale mais uniquement des recommandations. L'une d'elles, à savoir la nécessité de dialoguer avec les groupes djihadistes maliens, a fait beaucoup de bruit dans la presse malienne, selon RFI²⁵.

2.2. Conditions de sécurité

Les sources consultées (ICG, MINUSMA, HRW) relèvent une présence croissante de groupes armés islamistes dans le centre du Mali depuis le début de l'année 2015. Alors que les incidents violents se situaient auparavant surtout dans le nord, à partir du début de l'année 2015, des groupes armés dont certains se revendiquant comme djihadistes, ont commencé à lancer des attaques contre des villes du centre du pays, selon ICG dans son rapport de juillet 2016²⁶. La MINUSMA, par l'intermédiaire de sa porte-parole Radhia Achouri, signale en novembre 2016 « [...] une croissance des activités des mouvements terroristes et des mouvements criminels dans la région de Mopti » depuis 2015²⁷. HRW note, dans son rapport de janvier 2017, une présence croissante de groupes armés islamistes dans le centre du Mali²⁸.

Dans ses rapports du 30 mars 2017 et du 6 juin 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU souligne l'instabilité des conditions de sécurité, notamment dans le centre du Mali²⁹. Le rapport de mars 2017 mentionne que le gouvernement malien a adopté en février 2017 « [u]n plan de sécurisation intégré des régions du centre du pays (Mopti et Ségou), qui définit les mesures à prendre en matière de sécurité, de développement, de gouvernance et de communication pour faire face à l'insécurité croissante qui y règne ». De son côté, la MINUSMA, « [...] après une analyse actualisée de la situation politique et des conditions de sécurité, [...] a mis à jour sa stratégie de protection des civils [...], compte tenu de la situation dans les régions du centre où la protection des civils devient une grave préoccupation »³⁰.

¹⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, pp. 1-2, [url](#)

²⁰ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 13, [url](#)

²¹ RFI, 24/02/2017, [url](#)

²² Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 13, [url](#)

²³ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, pp. 1-2, [url](#)

²⁴ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 1, [url](#)

²⁵ RFI, 03/04/2017, [url](#)

²⁶ ICG via Refworld, 06/07/2016, p. 1, [url](#)

²⁷ RFI, 06/11/2016, [url](#)

²⁸ HRW, s.d., [url](#)

²⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 7, [url](#) ; Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

³⁰ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, pp. 8-9, [url](#)

Fin avril 2017, l'Assemblée nationale prolonge l'état d'urgence pour une période de six mois, soit jusqu'au 31 octobre 2017, en raison de l'insécurité persistante dans les régions du nord et du centre du pays, selon le rapport de l'ONU du 6 juin 2017³¹.

Les 3 et 4 mai 2017, une réunion de concertation sur l'insécurité régnant dans les régions de Mopti et de Ségou s'est tenue à Mopti. Des ministres, des représentants des autorités régionales et locales, des responsables religieux, communautaires et de la société civile y ont participé. A l'issue de la rencontre, une série de recommandations ont été présentées au gouvernement afin de renforcer la présence de l'Etat dans la région, améliorer la gouvernance, endiguer la montée de l'extrémisme et appuyer le dialogue intercommunautaire³².

Mi-mai 2017, RFI annonce, sur base de renseignements récoltés auprès d'un responsable de l'ONU à Bamako, le déploiement d'une force d'intervention rapide constituée de casques bleus sénégalais dans le centre du pays. Le contingent sera basé à Sévaré (région de Mopti). RFI parle de 650 soldats, chiffre qui n'est pas confirmé par le porte-parole onusien³³.

Au niveau régional, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé en juin 2017 le déploiement d'une force antiterroriste dans le Sahel³⁴. Cette mesure fait suite à une décision prise en février 2017 par le Groupe des cinq pays du Sahel (G5 Sahel) - Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad - de mettre sur pied une force conjointe afin de lutter contre la résurgence des réseaux terroristes et extrémistes violents, la prolifération d'armes et la criminalité transnationale organisée³⁵. Courrier international, dans un article publié le 22 juin 2017, relève que « [...] l'épineuse question du financement des troupes reste à trancher, alors que les États-Unis refusent d'y participer »³⁶.

Parallèlement, les chefs d'Etat du Burkina Faso, du Niger et du Mali ont décidé la création d'une force multinationale mixte pour sécuriser leurs frontières communes. Les groupes terroristes et extrémistes violents ont en effet profité de la « porosité des frontières maliennes » pour lancer des attaques transfrontalières comme ce fut le cas, en mars 2017, avec l'attaque d'un poste militaire malien à Boulikessi (région de Mopti) près de la frontière avec le Burkina Faso³⁷.

3. Parties en présence

3.1. Armée malienne

En mai 2017, les forces armées maliennes disposent d'un effectif de 13.000 hommes, selon le site d'informations français La Tribune qui mentionne par ailleurs une opération de recrutement en cours de 5.000 militaires supplémentaires³⁸.

Depuis janvier 2013, l'armée malienne bénéficie de l'encadrement d'une Mission européenne d'entraînement (European Training Mission, EUTM). Le mandat actuel de la mission court jusqu'en mai 2018³⁹. Depuis le début de sa mission, l'EUTM Mali a formé et équipé huit bataillons de l'armée malienne. En tout, plus de 10.000 soldats maliens, soit près des deux-tiers de l'armée, ont été

³¹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

³² Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 6, [url](#)

³³ RFI, 18/05/2017, [url](#)

³⁴ Courrier international (Gounon C.), 22/06/2017, [url](#)

³⁵ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 6, [url](#)

³⁶ Courrier international (Gounon C.), 22/06/2017, [url](#)

³⁷ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, pp. 6-7, [url](#)

³⁸ La Tribune Afrique (Bayo I.), 11/05/2017, [url](#)

³⁹ Union européenne, Action extérieure, 07/2016, [url](#)

entraînés par l'EUTM Mali⁴⁰. En mai 2017, l'EUTM Mali est constituée de 600 militaires provenant d'une vingtaine d'Etats membres de l'Union européenne⁴¹.

3.2. Forces internationales

3.2.1. MINUSMA

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a été établie par la résolution 2100 du Conseil de sécurité des Nations unies le 25 avril 2013⁴². Le 29 juin 2017, le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de la MINUSMA pour une année⁴³.

En mars 2017, la MINUSMA est composée de 10.923 militaires et 1.276 agents de police⁴⁴. Les effectifs sont de 13.289 militaires et 1.920 policiers en mai 2017⁴⁵.

Le rapport du Conseil de sécurité de l'ONU du 6 juin 2017 indique que la MINUSMA a maintenu ses patrouilles dans les principales agglomérations du nord et du centre du Mali, dans la zone frontalière avec le Burkina Faso et à Bamako, effectuant 1.434 sorties militaires et policières⁴⁶.

3.2.2. Opération Barkhane

La France intervient au Mali depuis janvier 2013, d'abord dans le cadre de l'opération Serval puis, depuis le 1^{er} août 2014, de l'opération Barkhane. Selon un bilan du ministère français de la Défense, l'opération Barkhane compte, en mai 2017, 4.000 militaires. Le dispositif de Barkhane s'articule autour de trois points d'appui : Gao, Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad)⁴⁷.

3.3. Groupes armés

3.3.1. Plateforme et Coordination

A partir de la mi-juin 2014, les mouvements qui participent aux négociations de sortie du conflit avec le gouvernement malien se sont scindés en deux groupes. Les « mouvements politico-militaires de la plateforme d'Alger du 14 juin 2014 » connus sous le nom de Plateforme, sont une coalition de groupes armés pro-gouvernementaux. Les mouvements autonomistes anti-Bamako se sont rassemblés dans la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), en abrégé Coordination⁴⁸.

Les groupes qui font partie de la Plateforme sont la Coordination des mouvements et fronts patriotiques de résistance (CMFPR), le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA) et le Groupe d'autodéfense touareg Imghads et alliés (GATIA)⁴⁹. Les groupes qui font partie de la Coordination sont le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA),

⁴⁰ République française, ministère des Armées, 05/2017, p. 11, [url](#)

⁴¹ République française, ministère des Armées, 05/2017, p. 11, [url](#)

⁴² République française, ministère des Armées, 05/2017, p. 5, [url](#)

⁴³ MINUSMA, s.d., [url](#)

⁴⁴ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 13, [url](#)

⁴⁵ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, pp. 10-11, [url](#)

⁴⁶ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 7, [url](#)

⁴⁷ République française, ministère des Armées, 05/2017, p. 11, [url](#)

⁴⁸ Confédération suisse, SEM, 07/09/2015, [url](#)

⁴⁹ ICG, 22/05/2015, p. 1, [url](#)

le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA), une dissidence du Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la CMFPR II qui est une aile de la CMFPR, et la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA)⁵⁰.

Les sources consultées ne font pas état de violences commises par ces groupes ou d'affrontements entre ces groupes dans le centre du Mali durant la période couverte par ce rapport. De façon plus générale, le rapport du Conseil de sécurité de l'ONU souligne les efforts constants déployés par le gouvernement malien, la Coordination et la Plateforme pour faire avancer le processus de paix⁵¹.

3.3.2. Organisations islamistes

Les groupes islamistes qui se sont emparés des régions du nord du Mali en 2012 ont été exclus de l'accord de paix signé en 2015 entre le gouvernement, la Plateforme et la Coordination⁵².

Quatre organisations islamistes considérées comme terroristes par les Nations unies sont actives dans la zone sahélienne comprenant le nord du Mali⁵³. Il s'agit d'Ansar Dine, d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et d'Al-Mourabitoune⁵⁴.

A ces quatre organisations s'ajoutent le Front de libération du Macina (FLM) aussi appelé Katibat Macina et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans⁵⁵ (GSI). Fondé début 2015, le FLM est dirigé par le prédicateur islamiste radical Hamadoun Koufa Diallo⁵⁶. Considéré comme un allié d'Ansar Dine, le groupe recrute principalement des jeunes d'ethnie peule et est actif dans le centre du pays⁵⁷. Le GSI résulte quant à lui de la fusion, début mars 2017, d'Ansar Dine, d'Al-Mourabitoune, d'AQMI et du FLM. Il est dirigé par le chef d'Ansar Dine, Iyad Ag Ghali⁵⁸.

Dans son rapport du 6 juin 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU relève la nécessité de contrôler davantage les activités des nouveaux groupes terroristes et extrémistes violents liés à AQMI et qui opèrent dans le Sahel⁵⁹.

3.3.4. Groupes d'autodéfense

Dans son rapport d'avril 2017, HRW souligne l'apparition de groupes d'autodéfense selon des critères ethniques, notamment bambara et dogon, au centre du pays, près de la frontière avec le Burkina Faso. L'apparition de ces groupes résulte de la faible présence des forces de sécurité maliennes dans la région. Après les meurtres de fermiers, éleveurs et responsables locaux bambara par des groupes armés islamistes, des chefs bambara ont déclaré à HRW vouloir prendre en main leur sécurité. Ils reprochent aux forces de sécurité maliennes leur incapacité à protéger leurs villages et leurs biens et l'absence de poursuites judiciaires suite aux exactions commises par les groupes islamistes⁶⁰.

Dans une étude sur l'insécurité dans le centre du Mali publiée en mars 2017 par l'institut du Macina et le centre pour le dialogue humanitaire, Adam Thiam, promoteur de l'institut du Macina, parle de

⁵⁰ ISS (Maïga I.), 06/2016, p. 6, [url](#)

⁵¹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 29/09/2016, p. 12, [url](#)

⁵² RFI (Jouve A.), 24/03/2016, [url](#)

⁵³ Pour plus de détails sur l'idéologie, l'évolution et le jeu d'alliances de ces organisations et des groupes constituant la Plateforme et la Coordination, il y a lieu de consulter les COI Focus sur la situation sécuritaire au Mali du 5 avril 2016 et du 10 février 2017

⁵⁴ Nations unies, Conseil de sécurité, 25/06/2014, [url](#)

⁵⁵ En arabe : Jama'at Nusrat al-Islam wal-Muslimin. Voir : Long War Journal (Weiss C.), 18/03/2017, [url](#)

⁵⁶ HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁵⁷ Koaci, 19/05/2016, [url](#) ; 2r3s (Pigné J., Rouppert B.), 08/06/2017, [url](#)

⁵⁸ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

⁵⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 29/09/2016, p. 15, [url](#)

⁶⁰ HRW, 05/04/2017, [url](#)

groupes de jeunes bergers, les *walde*, qui se sont organisés sur les routes de transhumance du bétail pour assumer des fonctions de police à la place des forces de l'ordre régulières⁶¹.

4. Description de la violence

4.1. Typologie

4.1.1. Attaques asymétriques contre les forces nationales et internationales

Le terme d'« attaque asymétrique » renvoie à des techniques de guerre non conventionnelles utilisées par des protagonistes qui ont des capacités militaires significativement différentes⁶². Il s'agit ici d'attaques menées par des groupes terroristes liés à AQMI contre les forces de défense et de sécurité maliennes et les forces internationales.

Le 5 mars 2017, des assaillants ont attaqué un poste militaire malien à Boulikessi (région de Mopti), non loin de la frontière burkinabè. L'attaque qui a fait quinze morts et cinq blessés parmi les militaires maliens a été revendiquée par le GSI, groupe terroriste créé quelques jours plus tôt⁶³.

Le 5 avril 2017, des assaillants non identifiés ont lancé une attaque contre les forces françaises dans la forêt de Foulseré (région de Mopti) près de la frontière avec le Burkina Faso, faisant un mort et deux blessés parmi les soldats français⁶⁴.

Les 6 et 15 avril 2017, les postes de gendarmerie de Belenitieni et Téné, deux villages situés à proximité de la frontière avec le Burkina Faso (région de Ségou), ont été la cible d'attentats perpétrés par des assaillants non identifiés. Le GSI a revendiqué l'attentat du 15 avril⁶⁵.

Le 2 mai 2017, une attaque à l'arme légère contre un convoi des FAMA a eu lieu à 45 km au sud de Nampala (région de Ségou), faisant neuf morts et cinq blessés graves parmi les soldats. Le GSI a revendiqué l'attentat⁶⁶.

Dans la nuit du 8 au 9 juillet 2017, un groupe armé djihadiste a mené une triple attaque contre les postes de gendarmerie, de police et de douane de Benena, une localité située à proximité de la frontière burkinabè. L'Agence France-Presse (AFP) qui relaie l'information précise que l'armée n'a pas communiqué le bilan des victimes de l'attaque⁶⁷.

4.1.2. Intimidations de civils

Le rapport du Conseil de Sécurité des Nations unies du 30 mars 2017 souligne que des éléments armés extrémistes intimident les populations. Ainsi, les 10 janvier et 12 février 2017, des hommes armés sont entrés dans les mosquées de plusieurs villages de Ténenkou (région de Mopti) pour y prêcher l'extrémisme religieux. Dans un autre village, les habitants ont reçu l'ordre de fermer les écoles et la radio⁶⁸. Le rapport du Conseil de Sécurité des Nations unies du 6 juin 2017 indique que,

⁶¹ Thiam A., 03/2017, pp. 11-12, [url](#)

⁶² Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 29/09/2016, p. 7, [url](#) ; Confédération suisse, SEM, 07/09/2015, p. 17, [url](#)

⁶³ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 7, [url](#)

⁶⁴ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

⁶⁵ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

⁶⁶ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

⁶⁷ AFP via Africanews, 09/07/2017, [url](#)

⁶⁸ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 10, [url](#)

dans les régions de Ségou et de Mopti, des responsables scolaires font l'objet d'intimidations de la part d'individus armés qui exigent d'eux « l'adhésion à une idéologie religieuse stricte »⁶⁹.

4.1.3. Assassinats d'élus et de chefs locaux

Plusieurs élus et chefs locaux ont été tués par des groupes extrémistes violents, selon le rapport du Conseil de Sécurité des Nations unies du 30 mars 2017. Ainsi, dans la région de Mopti, des individus armés non identifiés ont assassiné le maire de Hairé le 18 janvier 2017 et celui de Mondoro le 28 janvier 2017⁷⁰. HRW, dans son rapport d'avril 2017, y ajoute le meurtre du chef de la section dogon du village de Yirma, non loin de Boni (région de Mopti), le 26 mars 2017 et attribue ces exactions à des hommes suspectés d'être des islamistes armés⁷¹.

4.1.4. Violences et tensions intercommunautaires

Dans son rapport d'avril 2017, HRW relève les tensions entre les membres des ethnies peul, bambara et dogon. Les questions foncières et celles liées au partage de l'eau suscitent depuis bien longtemps des différends entre la communauté bambara, sédentaire et la communauté peul, pastorale. Ces tensions qui se transforment en incidents de plus en plus violents sont exacerbées par certains facteurs, notamment la présence de groupes armés islamistes dans le centre du Mali et le fait que ces groupes recrutent principalement parmi les jeunes d'ethnie peul⁷². Cette analyse est partagée par le réseau de réflexion stratégique sur la sécurité au Sahel (2r3s)⁷³ qui, dans un commentaire de l'étude d'Adam Thiam, souligne : « Dans certaines localités du centre, les relations entre Peulhs, Dogons et Bambaras se tendent, à cause de conflits fonciers et de la stigmatisation 'djihadiste' des premiers »⁷⁴.

Le 11 février 2017, dans le district de Macina (région de Ségou), des assaillants non identifiés ont assassiné un civil connu pour son opposition à l'influence grandissante du radicalisme dans la région⁷⁵. HRW précise que les assaillants sont suspectés d'être des combattants islamistes peul. Cet acte a déclenché des représailles de la part des *dozo*, une milice d'autodéfense bambara⁷⁶. Au moins vingt et un villageois peul parmi lesquels des enfants ont été tués⁷⁷.

Le 18 février 2017, des islamistes armés ont exécuté neuf commerçants bozo et bambara au motif qu'ils auraient apporté leur soutien aux *dozo*. Par la suite, au moins seize personnes - des civils ainsi que des membres de groupes armés - ont été tués lors d'attaques en représailles⁷⁸.

Le 19 février 2017, à Niono (région de Ségou), des assaillants non identifiés ont exécuté sommairement neuf civils et en ont blessé gravement un autre. Selon le rapport de l'ONU du 30 mars 2017, cette attaque aurait été perpétrée en représailles à l'incident violent de Macina quelques jours plus tôt (voir ci-dessus)⁷⁹.

⁶⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 6, [url](#)

⁷⁰ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 10, [url](#)

⁷¹ HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁷² HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁷³ Le réseau français 2r3s produit des analyses opérationnelles afin de renforcer les capacités institutionnelles africaines. Voir : 2r3s [site web], s.d., [url](#)

⁷⁴ 2r3s (Pigné J., Rouppert B.), 08/06/2017, [url](#)

⁷⁵ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

⁷⁶ Le terme *dozo* signifie chasseur en langue bambara. Voir : Long War Journal (Weiss C.), 27/03/2017, [url](#)

⁷⁷ HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁷⁸ HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁷⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

Le 22 mars 2017, des heurts entre des *dozo* et des « éléments extrémistes présumés » ont éclaté dans plusieurs localités des régions de Mopti et de Ségou. Ils ont fait dix morts et quatorze blessés⁸⁰.

Dans son rapport d'avril 2017, HRW souligne qu'au moins quinze personnes ont été tuées dans des combats entre Bambara et Peul concernant des vols de bétail. Des membres des deux communautés ont déclaré à HRW que ces différends « sont de plus en plus fréquents en raison de l'intensification de la concurrence autour des pâturages et des terres arables, ils sont devenus bien plus meurtriers depuis l'apparition des groupes islamistes armés en 2015 et la prolifération des armes à feu qui s'en est suivie ». Le fait que des membres de groupes armés islamistes soient intervenus à plusieurs reprises dans ces litiges pour protéger les Peul, notamment après le meurtre d'éleveurs peul, a encore exacerbé les tensions⁸¹.

Jeune Afrique rapporte que des affrontements entre agriculteurs dogon et éleveurs peul ont éclaté le 17 juin 2017 dans le cercle⁸² de Koro, limitrophe du Burkina Faso, et se sont poursuivis le lendemain. Le calme est revenu après qu'un détachement des forces de sécurité a été envoyé sur place. Le bilan des violences est de 31 morts, dont 27 Peul et quatre Dogon et neuf blessés⁸³.

4.1.5. Criminalité

Dans son étude de mars 2017 sur l'insécurité dans le centre du Mali, Adam Thiam souligne que le braquage de motos ou de véhicules forains et le vol de bétail sont devenus fréquents dans le centre du pays depuis 2012. Ces activités criminelles sont à mettre en lien avec la circulation accrue d'armes et la formation de groupes armés pratiquant la vendetta. Dans la région de Mopti, les éleveurs dénoncent régulièrement l'action de ceux que l'on appelle les *terere* ou encore les *reguebat*, des voleurs de bétail particulièrement actifs dans les secteurs de Konna, Sendegué, Moura, Ténenkou, Kareri et Youwarou. Ce seraient surtout des démobilisés des ex-groupes armés (MNLA, MUJAO) venant du nord du Mali mais aussi de Mauritanie où est souvent revendu le bétail volé⁸⁴.

4.1.6. Violations des droits de l'homme

Dans son rapport d'avril 2017, HRW indique que des violations ont été commises par les forces de sécurité maliennes :

« Depuis le début de 2017, Human Rights Watch a rendu compte de plusieurs exactions qui auraient été commises par des membres des forces de sécurité maliennes, dont l'exécution sommaire de trois hommes, la disparition forcée de six hommes et des sévices infligés à plusieurs personnes en détention. Ces atteintes présumées se seraient produites lors d'opérations de lutte contre le terrorisme lancées dans les régions de Ségou et Mopti »⁸⁵.

HRW précise :

« Comparé aux années précédentes, le nombre d'allégations relatives aux exactions des forces de sécurité a connu une baisse régulière. Cependant, les autorités au sein des systèmes de justice militaire et civile n'ont guère consenti d'efforts pour enquêter ou exiger des militaires impliqués dans des atteintes visant des détenus qu'ils rendent compte de leurs actes »⁸⁶.

⁸⁰ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 6, [url](#)

⁸¹ HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁸² Au Mali, le cercle correspond à un regroupement de plusieurs communes

⁸³ Jeune Afrique, 20/06/2017, [url](#)

⁸⁴ Thiam A., 03/2017, p. 16, [url](#)

⁸⁵ HRW, 05/04/2017, [url](#)

⁸⁶ HRW, 05/04/2017, [url](#)

4.2. Cibles

4.2.1. Forces de sécurité nationales et internationales

Le rapport de l'ONU du 6 juin 2017 indique que les forces de défense et de sécurité maliennes sont de plus en plus souvent prises pour cible par les groupes terroristes, notamment dans les régions du centre du pays⁸⁷.

Le FLM signe sa première opération au début de 2015 avec l'attaque d'un poste militaire malien dans le delta intérieur du Niger, au centre du pays⁸⁸. Le GSI, créé en mars 2017, attaque le même mois un poste de l'armée à Boulikessi (région de Mopti) faisant quinze morts et cinq blessés parmi les militaires maliens⁸⁹.

Iyad Ag Ghaly, le responsable du GSI, a réitéré, début avril 2017, son intention de combattre les forces nationales et internationales⁹⁰. Le 5 avril 2017, le GSI revendique, dans un communiqué cité par l'agence mauritanienne Al-Akhbar, l'attaque de Douentza qui a coûté la vie à un soldat français de la force Barkhane⁹¹.

4.2.2. Civils

Un rapport du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (United Nations High Commissioner for Refugees, UNHCR) de mars 2017 fait état d'incidents isolés et/ou sporadiques à l'encontre des civils dans les régions du nord et du centre du pays⁹².

Le rapport de l'ONU du 30 mars 2017 souligne que les attaques visant des civils ont augmenté dans les régions centrales de Ségou et de Mopti⁹³. Le rapport du 6 juin 2017 souligne que « [d]ans les régions centrales, les attaques ciblant les civils ont continué, à la faveur de la faible présence de l'Etat »⁹⁴.

4.2.3. Représentants du gouvernement

Le rapport de HRW d'avril 2017 mentionne les fonctionnaires du gouvernement comme étant l'une des cibles des groupes armés islamistes actifs au centre du Mali. Concernant l'assassinat de trois représentants du gouvernement local depuis le début de l'année 2017, la source explique que, même si aucun groupe islamiste ne les a revendiqués, « ces trois meurtres ressemblent à d'autres assassinats ciblés de personnes suspectées par les islamistes armés d'être des collaborateurs »⁹⁵.

Le journaliste français Christophe Châtelot, dans un article paru dans le journal *Le Monde* du 27 janvier 2017, souligne : « [l]es édiles ou les chefs de village, tout ce qui est assimilé au pouvoir central, est visé »⁹⁶.

⁸⁷ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

⁸⁸ Le Monde (Châtelot C.), 27/01/2017, [url](#)

⁸⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 7, [url](#)

⁹⁰ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 5, [url](#)

⁹¹ Le Parisien, 07/04/2017, [url](#)

⁹² UNHCR, 03/2017, p. 3, [url](#)

⁹³ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

⁹⁴ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 6, [url](#)

⁹⁵ HRW, 05/04/2017, [url](#)

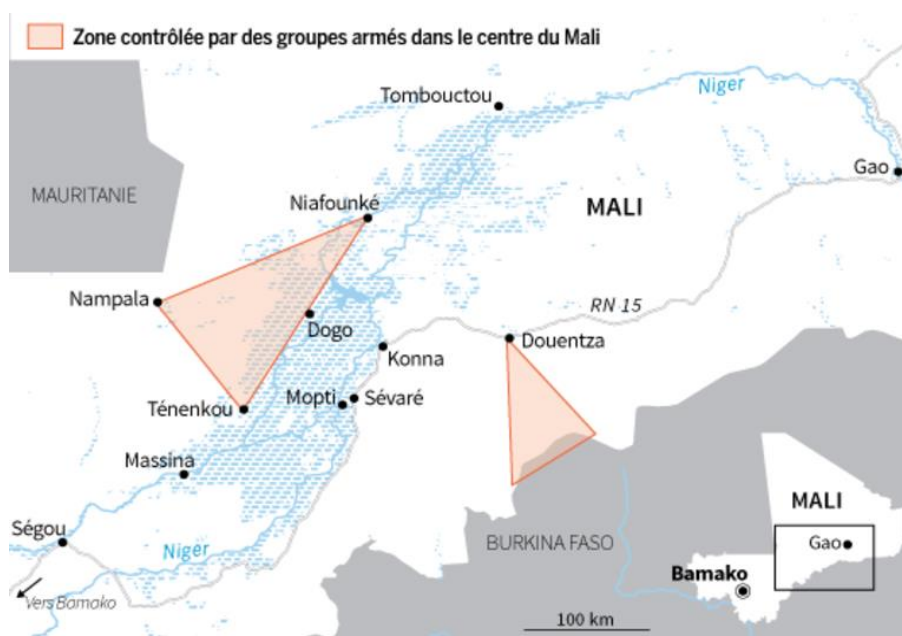
⁹⁶ Le Monde (Châtelot C.), 27/01/2017, [url](#)

Les terroristes s'en prennent aux symboles de l'Etat, selon RFI qui, dans un article publié en juillet 2017, rapporte que les locaux de la mairie de Kouakrou (région de Mopti) ont été saccagés, les documents officiels dispersés et le drapeau du Mali descendu⁹⁷.

4.3 Répartition géographique

La région de Ségou s'étend sur une superficie de 64.947 km² et est constituée de sept cercles : Barouéli, Bla, Macina, Niono, San, Ségou et Tominian. Elle compte 2.300.000 habitants, selon le recensement national de la population de 2009⁹⁸.

La région de Mopti s'étend sur une superficie de 79.000 km² et est constituée de huit cercles : Bandiagara, Bankass, Djenné, Douentza, Koro, Mopti, Ténenkou et Youwarou. Elle compte 2.000.000 d'habitants, selon le recensement national de la population de 2009⁹⁹.



Zone contrôlée par des groupes armés dans le centre du Mali¹⁰⁰

Le journal *Le Monde*, dans son article du 27 janvier 2017, rapporte les propos d'un officier de la MINUSMA qui affirme : « L'armée malienne ne contrôle que la grand-route allant de Bamako jusqu'à Sévaré, après, jusqu'à Gao, c'est le Far West ». Selon la source, dans les environs de Sévaré, lorsque les routes secondaires ne sont pas minées par les groupes armés, elles sont contrôlées par les coupeurs de route. La source rappelle qu'en novembre 2016, l'Etat a renoncé à organiser les élections municipales dans plusieurs communes de la région, preuve selon elle que les autorités n'y exercent aucun contrôle¹⁰¹.

⁹⁷ RFI, 14/07/2017, [url](#)

⁹⁸ Thiam A., 03/2017, p. 12, [url](#)

⁹⁹ Thiam A., 03/2017, p. 12, [url](#)

¹⁰⁰ Le Monde (Châtelot C.), 27/01/2017, [url](#)

¹⁰¹ Le Monde (Châtelot C.), 27/01/2017, [url](#)

Dans son étude de mars 2017 sur l'insécurité au centre du Mali, Adam Thiam délimite comme suit la zone concernée par les violences :

« Dans le Nord de la région de Ségou, la zone touchée par cette insécurité depuis fin 2014 est celle dite du Nampalari, qui se situe dans le cercle de Niono. Le Nampalari s'étend jusqu'à la région de Tombouctou, la Vallée du Serpent (région de Koulikoro, qui comprend la forêt de Wagadou) et la frontière mauritanienne. La population du Nampalari, majoritairement peulh, compte aussi des Kel Tamasheq et des Maures installés à la faveur des sécheresses des années 1970 et 1980 mais aussi des exactions liées à la rébellion des années 1990. Par sa localisation géographique, le Nampalari a toujours occupé une place stratégique pour les groupes armés.

A partir de début 2015, la menace s'est répandue dans la région de Mopti, le Delta central du fleuve Niger (zone communément appelée le Macina) devenant un foyer d'insécurité, notamment les cercles de Ténenkou, Djenné, Bankass et Douentza. Elle abrite plus de la moitié des ethnies du pays et l'ensemble de ses systèmes de production : agriculture sédentaire, agro-pastoralisme, pastoralisme, pêche sédentaire, pêche transhumante »¹⁰².

5. Déplacements de population

Le rapport de l'ONU du 30 mars 2017 mentionne que l'insécurité dans les régions centrales de Mopti et de Ségou a provoqué le déplacement d'au moins 9.000 civils¹⁰³.

Le rapport de l'ONU du 6 juin 2017 indique que des déplacements localisés ont continué de se produire en raison de la violence qui sévit au centre du pays, faisant passer le nombre de personnes déplacées de 45.800 à environ 59.000¹⁰⁴. Le même rapport mentionne que le nombre de réfugiés maliens présents au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger est passé d'environ 141.500 à près de 143.600¹⁰⁵.

6. Impact de la violence sur la vie quotidienne

6.1. Retour de l'administration

Dans son rapport du 30 mars 2017, l'ONU souligne :

« [L]e rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les régions du nord et du centre du pays n'ont guère progressé. L'insécurité qui domine dans ces régions a non seulement empêché le redéploiement des agents de l'Etat mais également contraint certains fonctionnaires déjà déployés à quitter leur lieu d'affectation »¹⁰⁶.

Dans son rapport du 6 juin 2017, l'ONU indique que fin mai 2017, la présence des représentants de l'Etat dans les régions du nord et du centre du pays était de 34 %. La part des magistrats de l'ordre judiciaire se situait à 75 % dans la région de Mopti et à environ 33 % dans les régions du nord¹⁰⁷.

¹⁰² Thiam A., 03/2017, pp. 11-12, [url](#)

¹⁰³ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 8, [url](#)

¹⁰⁴ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 9, [url](#)

¹⁰⁵ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 9, [url](#)

¹⁰⁶ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, pp. 5-6, [url](#)

¹⁰⁷ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 2, [url](#)

6.2. Accès aux services sociaux

Le document de l'UNHCR de mars 2017 relatif à la protection des personnes déplacées souligne les dysfonctionnements de plusieurs services de base, notamment la santé et l'éducation, dans les régions du nord et du centre du pays¹⁰⁸.

Le rapport de l'ONU du 30 mars 2017 relève :

« Depuis octobre 2016, 15 écoles ont fermé, faisant passer à 436 (sur 2 380 écoles au total) le nombre d'écoles fermées dans les régions de Gao, Kidal, Ménaka, Mopti, Ségou et Tombouctou. L'influence de groupes extrémistes radicaux s'opposant à l'éducation et l'insécurité prévalante ont continué d'avoir des incidences sur la fermeture d'écoles »¹⁰⁹.

Le rapport de l'ONU du 6 juin 2017 souligne que depuis son rapport précédent daté du 30 mars 2017 :

« [...] 65 autres écoles ont été fermées, portant leur nombre à 501 (contre 296 en mai 2016) sur les 4 872 écoles des régions de Gao, Ménaka, Mopti, Ségou et Tombouctou. Dès lors, 150 000 enfants sont déscolarisés en raison de l'insécurité régnante. La région de Mopti a été touchée de plein fouet, 266 établissements ayant fermé leurs portes »¹¹⁰.

¹⁰⁸ UNHCR, 03/2017, p. 2, [url](#)

¹⁰⁹ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 30/03/2017, p. 12, [url](#)

¹¹⁰ Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, 06/06/2017, p. 9, [url](#)

Résumé

A partir de 2015, l'insécurité s'est développée dans les régions jusqu'alors stables de Ségou et de Mopti. Les sources consultées la mettent en lien avec le fait que les groupes islamistes, repoussés du nord du pays suite aux opérations militaires de 2013, se sont progressivement installés dans le centre.

En février 2017, le gouvernement malien a adopté un plan de sécurisation des régions de Ségou et de Mopti et la MINUSMA a réévalué sa stratégie de protection des civils. Fin avril 2017, l'état d'urgence a été prolongé de six mois, soit jusqu'au 31 octobre 2017. En juin 2017, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le déploiement d'une force antiterroriste dans le Sahel. Les chefs d'Etat du Burkina Faso, du Niger et du Mali ont par ailleurs décidé la création d'une force multinationale mixte pour sécuriser leurs frontières communes contre les activités des groupes extrémistes violents.

Les acteurs de l'insécurité au centre du pays sont principalement le Front de libération du Macina (FLM) aussi appelé Katibat Macina et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSI), deux groupes djihadistes affiliés à AQMI et proches d'Ansar Dine. Sont également présents dans la région des groupes d'autodéfense bambara et peul qui se sont constitués pour protéger leurs terres et leurs troupeaux.

Les effectifs de l'armée malienne sont de 13.000 hommes. Ceux de la MINUSMA sont de plus de 13.000 militaires et près de 2.000 policiers. La force onusienne a prévu le déploiement d'une unité d'intervention rapide constituée de plusieurs centaines de casques bleus supplémentaires à Sévaré (région de Mopti). L'opération française Barkhane compte 4.000 militaires.

La période considérée par ce rapport a été marquée, dans le centre du Mali, par des attaques asymétriques menées par des groupes islamistes contre les forces internationales et nationales. Des membres des groupes islamistes ont intimidé les civils, exigeant leur adhésion à une idéologie stricte et ont contraint des responsables scolaires à fermer leur établissement. Des représentants du pouvoir central ont été assassinés par des hommes suspectés d'être des islamistes. La période a aussi été marquée par des tensions intercommunautaires et des violences entre les membres des ethnies peul, bambara et dogon concernant les questions d'accès à la terre et à l'eau. L'insécurité a également résulté des activités criminelles fréquentes dans la région. Enfin, HRW a documenté des violations des droits de l'homme commises par les forces de sécurité lors d'opérations anti-terroristes.

La localité de Nampala et le cercle de Niono (région de Ségou), la localité de Sévaré et ses environs ainsi que les cercles de Ténenkou, Djenné, Bankass et Douentza (région de Mopti) sont cités par les sources consultées comme étant marquées par l'insécurité et les violences.

L'ONU fait état d'une augmentation du nombre de personnes localement déplacées et de personnes réfugiées au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger.

L'insécurité a freiné le redéploiement des agents de l'Etat dans le centre du pays. Liée aux pressions de groupes radicaux, elle a amené à la fermeture d'écoles, principalement dans la région de Mopti.

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

- Agence France-Presse (AFP) via Africanews, *Mali : l'armée repousse une attaque "terroriste" près du Burkina*, 09/07/2017, <http://fr.africanews.com/2017/07/09/mali-l-armee-repousse-une-attaque-terroriste-pres-du-burkina/> [consulté le 25/07/2017]
- Agence France-Presse (AFP) via Reliefweb, *L'accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali*, 05/03/2015, <http://reliefweb.int/report/mali/laccord-dalger-pour-la-paix-et-la-r-conciliation-au-mali> [consulté le 13/07/2017]
- Agence France-Presse (AFP) via Reliefweb, *Mali armed groups sign peace deal*, 16/10/2015, <http://reliefweb.int/report/mali/mali-armed-groups-sign-peace-deal> [consulté le 13/07/2017]
- Algérie-Focus, *Chronologie. Les dates-clés du conflit au Mali*, 10/06/2014, <http://www.algerie-focus.com/2014/06/chronologie-les-dates-cles-du-conflit-au-mali/> [consulté le 13/07/2017]
- Confédération suisse, Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), *Focus Mali. Situation sécuritaire*, 07/09/2015, <https://www.sem.admin.ch/dam/data/sem/internationales/herkunftslander/afrika/mli/MLI-sicherheitslage-2015-f.pdf> [consulté le 19/07/2017]
- Courrier international (Gounon C.), *Sahel. L'ONU approuve le déploiement d'une force antiterroriste*, 22/06/2017, <http://www.courrierinternational.com/article/sahel-lonu-approuve-le-deploiement-dune-force-antiterroriste> [consulté le 28/07/2017]
- Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), Association malienne des droits de l'homme (AMDH), *Crimes de guerre au Nord-Mali*, 11/07/2012, <http://www.fidh.org/IMG/pdf/rapmali592f.pdf> [consulté le 13/07/2017]
- Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP), *Vers un retour de l'ordre constitutionnel au Mali ?*, 18/04/2012, <http://www.grip.org/fr/node/582> [consulté le 13/07/2017]
- Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) (Sangare B.), *Le Centre du Mali : épicerie du djihadisme*, 20/05/2016, http://www.grip.org/sites/grip.org/files/NOTES_ANALYSE/2016/NA_2016-05-20_FR_B-SANGARE.pdf [consulté le 13/07/2017]
- Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), *La stratégie du cluster protection Mali*, 03/2017, http://www.globalprotectioncluster.org/assets/files/field_protection_clusters/Mali/files/la-strategie-du-cluster-protection-mali-mars-2017.pdf [consulté le 27/07/2017]
- Human Rights Watch (HRW), *Mali : Une vague de meurtres perpétrés par des groupes armés*, 05/04/2017, <https://www.hrw.org/fr/news/2017/04/05/mali-une-vague-de-meurtres-perpetres-par-des-groupes-armes> [consulté le 25/07/2017]
- Human Rights Watch (HRW), *Rapport mondial 2017. Mali. Événements de 2016*, s.d., <https://www.hrw.org/fr/world-report/2017/country-chapters/298232> [consulté le 19/07/2017]
- Institut d'études de sécurité (ISS) (Maïga I.), *Groupes armés au Mali : au-delà des étiquettes* in *Rapport sur l'Afrique de l'Ouest*, n° 17, 06/2016, https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/WestAfricaReport17_FR.pdf [consulté le 19/07/2017]
- International Crisis Group (ICG), *Mali : éviter l'escalade. Rapport Afrique N° 189*, 18/07/2012, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/mali/mali-avoiding-escalation> [consulté le 13/07/2017]
- International Crisis Group (ICG), *Mali : la paix à marche forcée ? Rapport n° 226*, 22/05/2015, <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/226-mali-an-imposed-peace-french.pdf> [consulté le 19/07/2017]
- International Crisis Group (ICG) via Refworld, *Mali central : la fabrique d'une insurrection. Rapport Afrique N° 238*, 06/07/2016, <http://www.refworld.org/docid/577e1ef74.html> [consulté le 27/07/2017]
- Jeune Afrique, *Mali : affrontements entre des islamistes et des touaregs dans le Nord*, 08/06/2012, <http://www.jeuneafrique.com/175718/politique/mali-affrontements-entre-des-islamistes-et-des-touaregs-dans-le-nord/> [consulté le 13/07/2017]

Jeune Afrique (Grog-Bada M.), *Nord-Mali : comment le MNLA a été chassé de Gao*, 04/07/2012, <http://www.jeuneafrique.com/140859/politique/nord-mali-comment-le-mnla-a-t-chass-de-gao/> [consulté le 13/07/2017]

Jeune Afrique, *Nord du Mali : les groupes armés de la CMA et de la Plateforme annoncent avoir « fait la paix »*, 16/10/2015, <http://www.jeuneafrique.com/272240/politique/mali-groupes-armes-rivaux-nord-annoncent-paix/> [consulté le 13/07/2017]

Jeune Afrique (Mihoubi S.), *Mali : un an après la signature de l'Accord d'Alger, quel avenir pour le Nord ?*, 20/06/2016, <http://www.jeuneafrique.com/334516/politique/mali-paix-ans-apres-signature-de-laccord-dalger/> [consulté le 13/07/2017]

Jeune Afrique, *Mali : une trentaine de morts dans des violences entre Peuls et Dogons dans le centre du pays*, 20/06/2017, <http://www.jeuneafrique.com/449583/politique/mali-trentaine-de-morts-violences-entre-peuls-dogons-centre-pays/> [consulté le 27/07/2017]

Koaci, *Mali: Le FLM d'Amadou Kouafa diffuse sa première vidéo et menace la France et ses alliés*, 19/05/2016, <http://koaci.com/mali-damadou-kouafa-diffuse-premiere-vidéo-menace-france-allies-98611.html> [consulté le 19/07/2017]

La Tribune Afrique (Bayo I.), *Mali : grande opération de recrutement dans l'armée*, 11/05/2017, <http://afrique.latribune.fr/politique/2017-05-11/mali-grande-operation-de-recrutement-dans-l-armee-710603.html> [consulté le 18/07/2017]

Le Figaro, Agence France-Presse (AFP), *Mali: Ibrahim B. Keïta élu avec 77,61%*, 15/08/2013, <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/08/15/97001-20130815FILWWW00077-mali-ibrahim-b-keita-elu-avec-7761.php> [consulté le 13/07/2017]

Le Huffington Post, *Mali : l'armée en fuite se replie sur Bamako, Tombouctou prise par les rebelles*, 01/04/2012, http://www.huffingtonpost.fr/2012/04/01/mali-bamako-tombouctou-junte-rebelles-touaregs_n_1394736.html [consulté le 13/07/2017]

Le Monde (Châtelot C.), *Après le nord, le centre du Mali menace à son tour de s'enflammer*, 27/01/2017, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/01/27/apres-le-nord-le-centre-du-mali-menace-a-son-tour-de-s-enflammer_5069975_3212.html [consulté le 25/07/2017]

Le Parisien, *Mali : la nouvelle alliance djihadiste revendique l'attaque fatale à un soldat français*, 07/04/2017, <http://www.leparisien.fr/international/mali-la-nouvelle-alliance-djihadiste-revendique-l-attaque-fatale-a-un-soldat-francais-07-04-2017-6836043.php> [consulté le 28/07/2017]

Long War Journal (Weiss C.), *Al Qaeda entity involved in communal violence in central Mali*, 27/03/2017, <http://www.longwarjournal.org/archives/2017/03/al-qaeda-entity-involved-in-communal-violence-in-central-mali.php> [consulté le 27/07/2017]

Long War Journal (Weiss C.), *Analysis: Merger of Al Qaeda groups threatens security in West Africa*, 18/03/2017, <http://www.longwarjournal.org/archives/2017/03/analysis-merger-of-al-qaeda-groups-threatens-security-in-west-africa.php> [consulté le 01/08/2017]

Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), *Mandat*, s.d., <https://minusma.unmissions.org/mandat-0> [consulté le 18/07/2017]

Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali S/2017/478*, 06/06/2017, <http://reliefweb.int/report/mali/rapport-du-secr-taire-g-n-ral-sur-la-situation-au-mali-s2017478> [consulté le 25/07/2017]

Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2016/819)*, 29/09/2016, <http://reliefweb.int/report/mali/rapport-du-secr-taire-g-n-ral-sur-la-situation-au-mali-s2016819> [consulté le 28/07/2017]

Nations unies, Conseil de sécurité via Reliefweb, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali S/2017/271*, 30/03/2017, <http://reliefweb.int/report/mali/rapport-du-secr-taire-g-n-ral-sur-la-situation-au-mali-s2017271> [consulté le 18/07/2017]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali (S/2015/219)*, 27/03/2015, http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/2015/219 [consulté le 13/07/2017]

Nations unies, Conseil de sécurité, *Résolution 2164 (2014) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7210e séance, le 25 juin 2014, S/RES/2164 (2014), 25/06/2014*, [http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2164\(2014\)](http://www.un.org/fr/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/2164(2014)) [consulté le 19/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Mali: après la chute de Kidal, quelle va être la tactique des insurgés touaregs ?*, 31/03/2012, <http://www.rfi.fr/afrique/20120331-mali-apres-chute-kidal-quelle-va-etre-tactique-insurges-touareg> [consulté le 13/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Mali : le MNLA évincé de son dernier bastion d'Ansongo*, 12/07/2012, <http://www.rfi.fr/afrique/20120712-mali-le-mnla-evince-son-dernier-bastion-ansongo> [consulté le 13/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Négociations Touaregs-Etat malien: accord officiellement signé à Ouagadougou*, 18/06/2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130618-negociations-touaregs-mali-accord-signé-ouagadougou-mnla-azawad-hcua> [consulté le 13/07/2017]

Radio France internationale (RFI) (Chanda T.), *Les grandes dates de la crise malienne*, 23/07/2013, <http://www.rfi.fr/afrique/20130719-mali-presidentielle-dates-chronologie-crise> [consulté le 13/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *L'accord de paix pour le nord du Mali officiellement ratifié*, 20/06/2015, <http://www.rfi.fr/afrique/2min/20150620-mali-signature-accord-paix-bamako-cma-azawad> [consulté le 13/07/2017]

Radio France internationale (RFI) (Jouve A.), *Forces et groupes armés au Mali: qui est qui?*, 24/03/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20160318-echiquier-malien-groupes-armes-azawad-aqmi-fama> [consulté le 19/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Mali : attaque contre un convoi de la Minusma*, 06/11/2016, <http://www.rfi.fr/afrique/20161106-mali-attaque-contre-convoi-minusma> [consulté le 27/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Mali: à Gao, coup d'envoi des patrouilles mixtes pour sécuriser le Nord*, 24/02/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170224-mali-gao-coup-envoi-patrouilles-mixtes-nord-plateforme-azawad-moc> [consulté le 27/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Conférence d'entente nationale au Mali : dialoguer avec les jihadistes*, 03/04/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170403-mali-conference-entente-nationale-dialoguer-jihadistes> [consulté le 25/07/2017]

Radio France internationale (RFI), *Mali : une force d'intervention rapide onusienne bientôt déployée*, 18/05/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170518-mali-force-intervention-rapide-onu-onusienne-deployee> [consulté le 01/08/2017]

Radio France internationale (RFI), *Mali: des terroristes s'en prennent aux symboles de l'Etat près de Djenné*, 14/07/2017, <http://www.rfi.fr/afrique/20170714-mali-attaque-village-kouakrou-djenne-symbole-etat> [consulté le 01/08/2017]

Représentation permanente de la France auprès des Nations unies, *Mali*, s.d., dernière modification 25/05/2016, <http://www.franceonu.org/Mali-8689#s-Le-contexte> [consulté le 02/12/2016]

République française, ministère des Armées, *Dossier de presse. Opération Barkhane*, 05/2017, http://www.defense.gouv.fr/content/download/492362/8406707/20170519_NP_EMA%20CABCOM_Dossier-de-Presse-Barkhane%20valid%C3%A9.pdf [consulté le 18/07/2017]

Réseau de réflexion stratégique sur la sécurité au Sahel (2r3s) [site web], s.d., <http://2r3s.org/> [consulté le 02/08/2017]

Réseau de réflexion stratégique sur la sécurité au Sahel (2r3s) (Pigné J., Rouppert B.), *Retour sur le Rapport publié par HD Centre, d'Adam THIAM, mars 2017*, 08/06/2017, <https://medium.com/@Sahel2R3S/paris-juin-2017-2feb4282615a> [consulté le 02/08/2017]

Thiam A., *Centre du Mali : Enjeux et dangers d'une crise négligée*, 03/2017, <https://www.hdcentre.org/wp-content/uploads/2017/03/Centre-du-Mali-Enjeux-et-dangers-dune-crise-n%C3%A9glig%C3%A9e.pdf> [consulté le 01/08/2017]

Union européenne, Action extérieure, *Politique de sécurité et de défense commune*, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)*, 07/2016, http://www.eeas.europa.eu/archives/docs/csdp/missions-and-operations/eutm-mali/pdf/factsheet_eutm_mali_fr.pdf [consulté le 19/07/2017]